

APPEL À PROJET 2021

Accompagnement au compostage collectif

Aujourd'hui encore, 30% de nos ordures ménagères sont composées de déchets biodégradables qu'il serait possible de valoriser. Ainsi depuis 2003 le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) propose l'achat de composteurs individuels à tarif préférentiel, permettant aux habitants de composter leurs déchets de cuisine et du jardin.

En complémentarité, et pour permettre à tous de composter, depuis 2018, le SMND propose un accompagnement technique à la mise en place de sites de compostage collectifs et a notamment financé 5 projets de compostage au sein d'établissements scolaires.

Pour aller encore plus loin dans la démarche, pour cette année 2021, le SMND lance un appel à projet portant sur la mise en place de 10 nouveaux sites de compostage collectif.

Cet appel à projet comprend l'accompagnement technique et financier des projets et s'adresse à tout type de demandeur.

Si vous souhaitez répondre à l'appel à projet, nous vous prions de prendre connaissance de l'ensemble du contenu suivant :

- Partie 1 : fiche explicative du fonctionnement d'un site de compostage collectif,
- Partie 2 : détail de l'accompagnement technique et financier,
- Partie 3 : fiche de demande d'accompagnement.

La fiche de demande d'accompagnement est à nous retourner complétée avant le vendredi 26 mars 2021.

Par courrier au : Syndicat Mixte Nord Dauphiné - 1180, Chemin de Rajat - 38540 HEYRIEUX

Ou par mail : communication@smnd.fr

Les demandes seront étudiées suivant la procédure ci-après :

- Examen du dossier par les techniciens du SMND (dossier complet, faisabilité technique...),
- Sélection des candidats par un jury interne au SMND,
- Réponses aux candidats avril 2021.